



Là où je vis, j'agis !

Réunion du mardi 26 février 2009

Compte-rendu

La maison de quartier du Patus Crémat a accueilli la première réunion du conseil de quartier du Grand Centre;

Assistaient à cette première réunion de travail :

Les élus du conseil municipal,

Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, Marie-Louise At, élue déléguée au quartier Grand centre, maire-adjoint déléguée au patrimoine, à la prévention et à la sécurité publique, Michèle Barrau-Sartres, maire-adjoint déléguée à l'urbanisme et aux aménagements, Patrick Garnier, maire-adjoint délégué aux relations avec les entreprises, à l'enseignement supérieur et à la recherche, Marie-France de Truchis, élue du groupe d'opposition

Les membres de la société civile et représentants institutionnels,

Cécile Andrès	Marie Peyrille
Christine Andrieur-Rup	Jean-Pierre Raguenaud
Geneviève Aubry	Alain Raynal
Bernard Assié	Robert Raynal
Françoise Assié	Georges Richou
Eliette Belet	Caroline Roques
Gérard Belet	Jean Roumégoux
Monique Bérard	Marie Roumégoux
Monique Blavier	Jacques Rousset
Victor Bourgade	Robert Talavera
Didier Boyer	Sylvie Tiger
Michel Bruel	Claudine Vial
Claude Brun	
Bernard Campo-Augé	Etaient excusés :
Andrée Dalet	
Anne Daroussin	Jean-Marc Barrau
Olivier Denat	Jean-Paul Barrière
Jean de Tyssandier	Jean Bertrand
Christophe Dedieu	Joëlle Bonnet
Jean-Claude Garcia	Michel Cros
Pierre Garrette	Lise Humeau-Pataureau
Françoise Graciano	Marie-Antoinette Lataillade
Brigitte Jacquemetton	Geneviève Rousset
Francis Letteron	Jean-Pierre Séverac
Jacqueline Matta	Martine Vives
Bernard Millet	

Animée par Marie-Louise At, élue déléguée au quartier Grand centre et Laurence Pujol, maire-adjoint déléguée aux quartiers et à la démocratie participative, cette première réunion de travail était avant tout l'occasion de réunir les 48 conseillers de quartier dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale.

Dans son mot d'accueil, Laurence Pujol a rappelé que les conseils de quartier s'inscrivent dans la poursuite de la démarche « projets de quartier-projets d'avenir » et du travail de co-production proposé aux Albigeois depuis novembre 2005.

Faire vivre les contrats de quartier albigeois

Les deux vagues d'ateliers d'avenir organisées en 2006 et 2007 dans les 12 quartiers d'Albi ont permis de rédiger 12 contrats de quartier qui matérialisent les priorités d'intervention et d'aménagement dans chaque secteur de la ville et constituent dès lors une véritable feuille de route pour l'action de la collectivité.

Les conseils de quartier sont désormais les organes participatifs permanents qui concourent à la mise en oeuvre, à l'évaluation, et à l'actualisation des actions inscrites dans chaque contrat. Ce sont des espaces d'information, de débat et de propositions pour améliorer le cadre et la qualité de vie dans chaque quartier.

Ils réunissent habitants, commerçants, bénévoles associatifs, professionnels de l'action publique et acteurs institutionnels...tous ceux qui manifestent la volonté de s'investir dans un travail de fond pour leur ville et leurs quartiers, partager leur regard, formuler des propositions.

Un engagement volontaire dans le respect de règles du jeu communes

Afin d'organiser l'activité des 12 conseils et favoriser les échanges les plus constructifs entre leurs membres, Laurence Pujol a présenté les principaux engagements figurant dans la charte de la participation :

- Faire acte de candidature pour participer ;
- Contribuer à un travail de réflexion collective pour le quartier, sur les questions de déplacements, de cadre de vie, d'aménagement d'espaces publics, de services publics de proximité, de dynamisation sociale et culturelle ;
- Assister à minima aux deux réunions annuelles du conseil ;
- Agir dans le sens de l'intérêt général, au delà des intérêts particuliers et des considérations partisans ;
- Ecouter et respecter les différents points de vue, chacun bénéficiant de la même légitimité de parole.

Objectifs et déroulement de la réunion

Marie-Louise At a ensuite indiqué les objectifs de cette première réunion de travail et la proposition d'organisation de la soirée :

- évaluer l'état de réalisation des actions 2007-2008 du contrat de quartier,
- présenter les opérations retenues au budget 2009 pour le quartier et leurs conditions de mise en oeuvre,

- constituer les groupes de travail thématiques au sein du conseil de quartier.

Le bilan intermédiaire du contrat de quartier Grand Centre met en exergue les premiers résultats suivants :

- Actions inscrites en 2007 : 86% de réalisation.
- Actions inscrites en 2008 : 70,5% de réalisation, certaines opérations étant toujours en cours, d'autres nécessitant une réflexion plus approfondie au sein du conseil de quartier.

Pour l'année 2009, l'équipe municipale a retenu, lors du vote du budget primitif, les opérations suivantes :

- première tranche des travaux de rénovation du théâtre municipal
- mise en conformité de l'école Jean-Jacques Rousseau
- mise en sécurité de l'école Pape Carpentier
- Aménagement hôtel Rohegude (centre culturel occitan)
- Opérations de restauration de la collégiale Saint-Salvi
- Réfection complète rue de la Grand Côte et de la rue Saint-Etienne
- Réfection des trottoirs avenue du Loirat et avenue De Lattre de Tassigny
- Réfection revêtement rue Croix-Verte (portion Négo-Danos / Saint-Amarand)

Un travail de réflexion par groupes thématiques

Sur la base des thèmes choisis préalablement par chaque conseiller, Marie-Louise At a procédé à la constitution de quatre groupes de travail thématiques :

- Déplacements doux – cheminements pédestres – circulation
- Environnement – cadre de vie- valorisation des espaces publics
- Adaptation des services et des équipements publics de proximité – vie commerciale
- Animations – vie sociale – solidarités - loisirs

Un volontaire par groupe thématique a été invité à assurer le rôle de secrétaire de séance afin de rendre compte des échanges lors de la synthèse collective : Sylvie Tiger pour le groupe « Déplacements doux – cheminements pédestres – circulation », Jean-Pierre Raguenaud pour le groupe « Environnement – cadre de vie- valorisation des espaces publics », Jean de Tyssandier pour le groupe « Adaptation des services et des équipements publics de proximité – vie commerciale », Bernard Campo-Augé pour le groupe « Animations – vie sociale – solidarités - loisirs ».

Les participants se sont ensuite répartis dans chaque groupe de travail, disposant des outils nécessaires pour alimenter les réflexions et propositions : tableaux détaillés des orientations et actions inscrites dans le contrat de quartier, plan cadastral, vue aérienne, plan du quartier...

Une synthèse collective : analyse et restitution

Au terme de ce premier temps de travail d'une heure trente, les conseillers se sont retrouvés pour partager la pause collation avant la synthèse générale en commun durant laquelle chaque secrétaire de groupe a pu rendre-compte des réflexions et propositions qui ont été rapportées sur tableaux et qui figurent ci-après.



Des propositions à affiner avant la prochaine réunion du conseil

Ces éléments de réflexion devront être complétés. Ils pourront donner lieu soit à des études de faisabilité réalisées par les services municipaux, soit à des visites sur le terrain, soit à des travaux cartographiques pour repérer et identifier certains cheminements ou équipements souhaités...

Ces travaux complémentaires permettront de vérifier l'opportunité, de mesurer les conditions de réalisation de telle ou telle opération et d'apporter ainsi au conseil de quartier toutes les précisions utiles qui lui permettront d'identifier, lors de la deuxième réunion du conseil prévue au 3^{ème}/4^{ème} trimestre 2009, les priorités d'intervention à proposer à la municipalité pour l'exercice 2010.

Déplacements doux – cheminements pédestres – circulation

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
Créer des aménagements de sécurité aux abords des écoles	<p>La question de la dangerosité des abords de l'école Sainte-Marie, boulevard Carnot, est soulevée. Afin de sécuriser la traversée piétonne, il est proposé de réaliser devant l'école Sainte-Marie, un plateau surélevé avec diodes lumineuses, du même type que celui qui a été réalisé devant l'église Saint-Joseph.</p> <p>La question de la possibilité de créer des poches de stationnement entre les plantations est posée, tout en tenant compte du frein que présente la présence de mobilier urbain au même endroit.</p> <p>Une présence plus régulière de la police municipale est également souhaitée.</p>
<p>Favoriser l'accessibilité au centre ville sans le saturer</p> <p>↳ zone 30 km/h</p> <p>↳ diversifier les modes de déplacements</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le conseil de quartier est favorable à une zone 30 km/h en centre ville mais pas sur les grandes avenues pénétrantes sur lesquelles le 50 km/heure doit être conservé. Dans ce cas, il est préconisé de multiplier les panneaux électroniques de limitation de vitesse, tels que celui qui a été mis en place avenue François Verdier par exemple. - Le conseil de quartier insiste également sur la nécessité de privilégier les modes de déplacements doux et/ou les transports en commun. Pour cela, le conseil de quartier, considérant qu'il n'est pas possible de multiplier les parkings, propose « d'organiser la pénurie » afin de favoriser de nouveaux comportements.

<p>↳ <i>stationnement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sur la question du stationnement, le conseil de quartier considère que l'offre actuelle est suffisante et qu'il faut la maintenir. Il préconise la création de poches de stationnement périphériques (par exemple devant la gare d'Albi ville avec la création d'un pôle multimodal) reliées au centre par un système de navettes. La remise en état du parking de la place Sainte-Claire, associée à la réfection de la rue du Petit Four et son ouverture au public est évoquée. Il est précisé que ce parking est propriété du Conseil Général et affecté au stationnement de véhicules du personnel de la Préfecture.
<p>↳ <i>partage de l'espace public</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le conseil de quartier souligne le problème de la circulation des vélos sur les trottoirs et insiste sur la dangerosité des pistes cyclables disposées parallèlement au stationnement. D'une façon générale, le système de pistes cyclables en contre-sens est largement plébiscité. De plus, il est demandé que le passage de 1,40m obligatoire pour les piétons soit respecté sur les trottoirs, notamment dans le cas d'installations de terrasses à vocation commerciale (place Sainte-Cécile par exemple). Des contrôles plus nombreux sont préconisés.
<p>↳ <i>circulation des personnes à mobilité réduite</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le conseil de quartier préconise la création progressive de passages de type « bateau » sur toutes les traversées piétonnes afin d'améliorer les conditions de déplacement pour les personnes à mobilité réduite.
<p>Développer les modes de déplacements doux et circuits cyclables</p> <p>↳ <i>parkings pour vélos</i></p> <p>↳ <i>circuits cyclables</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le conseil de quartier est favorable à la création d'aires de stationnement spécifiques aux deux roues. - Il est préconisé de poursuivre la mise en place de circuits cyclables, en fonction des possibilités et des besoins exprimés, la priorité étant toutefois l'amélioration de l'existant.

Déplacements doux – cheminements pédestres – circulation

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier : En matière de sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - traversée piétonne devant le théâtre municipal - parking du Bondidou - gare SNCF Albi-Ville - place de Verdun - élargissement aménagement de trottoirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Il est demandé par le conseil de quartier d'augmenter la durée du feu vert piéton afin de sécuriser et faciliter la traversée devant le théâtre municipal ; - Il est proposé de réfléchir à l'aménagement de l'accès au parking et notamment de réaménager le carrefour entre le boulevard Sibille et le boulevard Salengro ; - Il est demandé une meilleure matérialisation au sol du Stop, en sortant de la gare ; - Si un aménagement est prévu place de Verdun, le conseil de quartier souhaite maintenir une offre de stationnement de proximité au bénéfice de l'activité commerciale notamment ; - Le conseil de quartier propose en priorité un élargissement des trottoirs rue de la République, seconde partie de la rue Croix Verte. Le boulevard Lacombe traitement du stationnement et des déplacements.
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier : En matière d'accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> - navette - stationnement 	<p>Il est proposé de tenter une nouvelle fois l'expérience d'une navette entre le parking du centre commercial de La Beaute au Séquestre et le centre ville, même si la première expérience en 2004 n'a pas été concluante. Il faut tenir compte de l'évolution des mentalités.</p> <p>Il est demandé à la Ville de prendre des mesures afin de lutter contre le stationnement sauvage dans l'ensemble du centre ville.</p>

**Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :
En matière de développement des modes de
déplacements doux**

- cheminements piétons

- rue d' Elbène

- Améliorer chaque fois que cela est nécessaire la qualité des revêtements piétons. Associer à cela la réfection de l'éclairage qui participe également à la qualité des cheminements piétons : boulevard Carnot, par exemple, l'éclairage est jugé de mauvaise qualité. Le cheminement piéton entre le parking du Bondidou et le centre ville est jugé difficile. Le conseil de quartier s'accorde sur la nécessité de l'améliorer ;
- Le conseil de quartier propose l'ouverture de la rue vers le quartier du marché couvert et de rendre visible la chapelle du Lycée Lapérouse.

Environnement – cadre de vie- valorisation des espaces publics

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Préserver les espaces naturels</p> <p>↳ <i>place Fernand Pelloutier</i></p> <p>↳ <i>parc du Castelnau</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le conseil de quartier souligne l'importance de créer une « place de village ». Il propose en ce sens d'organiser la circulation automobile sur le tour de la place pour éviter sa traversée centrale. L'opportunité de créer un parc de stationnement souterrain afin de supprimer le stationnement sur la place est également évoqué. - Le conseil de quartier constate que ce parc est encore trop méconnu du public, car souvent assimilé à un domaine privé, et souhaite qu'il en soit fait une meilleure promotion
<p>Valoriser le patrimoine urbain</p> <p>↳ <i>place Saint-Salvy</i></p> <p>↳ <i>plafonds peints de la place Saint-Salvi</i></p> <p>↳ <i>ancien cimetière de l'hôpital</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le conseil de quartier émet le souhait que cette place soit aménagée, en gardant toutefois un sol en calades de galets. Il s'agirait de rénover les arcades, de reprendre l'éclairage du site et de créer un espace de propreté enterré. - Il est proposé de restaurer et de faire connaître au grand public , dans la mesure du possible s'agissant de peintures sur le domaine privé, les plafonds peints du XIV^{ème} siècle (« danses macabres ») qui constituent un joyau du patrimoine albigeois. L'idée de les photographier et de les exposer sur une pannotique spécifique sur site est émise. - Le conseil de quartier regrette que ce cimetière ne puisse pas être visité mais prend acte des questions de sécurité qui imposent sa fermeture au grand public.

<p>Requalification des espaces publics majeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ <i>berges du Tarn</i> ↳ <i>parking du Bondidou</i> ↳ <i>cathédrale Sainte-Cécile et Palais de la Berbie</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Le conseil de quartier insiste sur la nécessité de consolider les berges ; - Le conseil de quartier propose d'en augmenter la capacité en y associant un aménagement paysager de qualité ; - Le conseil de quartier évoque l'intérêt de créer des jeux de lumière autour de la cathédrale et du palais dans un objectif de valorisation. Les berges pourraient également être concernées par ce projet de mise en lumière.
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4^{ème} pont 	<ul style="list-style-type: none"> - Le conseil de quartier s'accorde sur la nécessité de mise en oeuvre d'un 4^{ème} pont qui allégerait la circulation sur le pont vieux et désengorgerait le trafic automobile en centre ville.

Adaptation des services et des équipements publics de proximité – vie commerciale

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Concevoir un nouveau plan de signalisation des équipements et services publics</p>	<p>Le conseil de quartier souligne la nécessité de mieux signaler les bâtiments publics et les administrations, les toilettes publiques. Dans ce cadre, il est proposé de mettre en oeuvre une signalétique spécifique avec des plans de ville qui seraient situés aux entrées de ville, sur les principales places, au niveau des parkings.</p> <p>Dans le cadre du marché de plein air du samedi matin rue Emile Grand, il est préconisé d'indiquer la tenue du marché et l'impossibilité d'aller au-delà de l'entrée du parking souterrain lorsque l'on circule en automobile. De manière plus générale sur cette rue, le conseil de quartier préconise de signaler en amont l'interdiction de tourner à gauche au débouché sur la place Sainte-Cécile et la place de l'archevêché.</p> <p>Le conseil de quartier souligne également la nécessité de revoir la signalétique de l'office de tourisme, notamment dans la perspective UNESCO.</p>
<p>Amélioration des conditions de collecte des déchets</p>	<p>Le conseil de quartier souhaite que la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois mette en oeuvre une meilleure communication sur les modalités de dépôt et de collecte (jours, heures et lieux de passage) des ordures ménagères, ainsi que d'enlèvement des déchets recyclés.</p> <p>Il est évoqué l'opportunité d'instaurer une collecte à date fixe des encombrants. Toutefois, le conseil de quartier s'accorde sur le fait qu'il serait très difficile dans ce cas de quantifier les déchets qui pourraient être déposés et de prévoir le parc automobile adéquat pour réaliser cette collecte.</p>

	<p>Le conseil de quartier déplore la présence de « containers ventouses » disposés en permanence sur le domaine public. Dans ce cadre, il propose la poursuite de la mise en oeuvre d'espaces de propreté enterrés. Le conseil de quartier demande qu'un plan des dispositifs actuellement en place lui soit transmis afin de faire des propositions sur les nouveaux emplacements qui pourraient s'avérer pertinents.</p> <p>Le conseil de quartier évoque également la généralisation des repas rapides à l'heure du déjeuner qui occasionne un nombre de plus en plus important de déchets sur la voie publique, notamment sur le Jardin National. Il est proposé de sensibiliser les usagers et de renforcer le nombre de corbeilles de propreté.</p>
<p>Renforcement de l'attractivité commerciale du centre ville</p>	<p>Le conseil de quartier souligne que si la réhabilitation architecturale du marché couvert est une réussite, il est impératif de trouver des réponses à son manque d'attractivité.</p> <p>Il est proposé de permettre aux petits producteurs d'intégrer le marché, sur des emplacements de type « volant » à des conditions plus souples en terme de présence. Leur authenticité et le bon rapport qualité/prix qu'ils proposent (par rapport aux activités de revente) sont considérés comme un atout qu'il faut développer.</p> <p>La possibilité de développer le marché de plein air du samedi matin vers la place de la Pile est évoquée. Toutefois il est précisé que cela ne serait pas sans poser problème pour trouver des solutions de remplacement lorsque cet espace est utilisé dans le cadre de manifestations.</p> <p>Le conseil de quartier propose également que les commerçants du marché couvert mettent en place une véritable stratégie d'offre de tickets de stationnement à leur clientèle.</p>

	<p>Le conseil de quartier souligne enfin l'intérêt pour les commerces du coeur de ville d'augmenter leur amplitude horaire, notamment entre 12h et 14h et préconise la mise en oeuvre d'une action concertée en ce sens avec la Fédération du Commerce d'Albi et la Chambre de Commerce et d'Industrie, notamment dans le cadre du projet de création d'une carte de fidélité des commerçants.</p>
<p>Reconversion du site des anciens Abattoirs</p>	<p>Le conseil de quartier prend acte de sa situation particulière (site classé, zone inondable) propose d'en faire un parking, un espace culturel, un centre artisanal qui soit également un lieu d'exposition, un musée du catharisme.</p>
<p>Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - signalétique des cheminements pédestres 	<ul style="list-style-type: none"> - Il est proposé de signaler les parcours pédestres touristiques en coeur de ville par un cloutage au sol spécifique, comme cela est le cas à Cahors.

Animations – vie sociale – solidarités - loisirs

<i>Orientations / Actions inscrites au contrat de quartier</i>	<i>Synthèse des réflexions du conseil de quartier</i>
<p>Développement des services de proximité ↳ <i>mutualisation des locaux pour répondre aux besoins des associations</i></p>	<p>Le conseil de quartier préconise la mutualisation de moyens informatiques, photographiques, reprographiques, sonographiques qui seraient regroupés sous l'égide d'une personne responsable (gestion des prêts).</p> <p>Il ne s'agit pas de créer une maison des associations mais plutôt d'organiser une mutualisation des moyens (participation aux fournitures).</p>
<p>Favoriser les conditions du bien vivre en ville ↳ <i>opportunité de créer une aire de jeux pour enfants dans la partie nord du quartier</i></p>	<p>Dans un premier temps, le conseil de quartier propose 4 emplacements à faire étudier : le Jardin National (sur la partie affectée actuellement au stationnement), place du Château, au début du boulevard général Sibille (entre la statue Lapérouse et le Monument aux morts), pourquoi pas également la place Sainte-Claire.</p>
<p>Favoriser l'accès du grand public aux équipements universitaires ↳ <i>maison du multimédia</i></p>	<p>Il est fait le constat d'un trop grand déficit d'information et propose notamment la diffusion d'une plaquette d'information, d'un calendrier des manifestations. Il souligne l'importance de communiquer auprès des comités d'entreprises, du Comité des oeuvres sociales, de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, des maisons de quartier, par le biais d'internet, du site de la Ville, des écrans électroniques. Le conseil évoque l'importance de journées portes ouvertes à l'université.</p>

Nouvelle action proposée par le conseil de quartier :

- forum des associations
 - bureau central de associations
 - coordination des programmes des associations
 - animations variées
- Le conseil de quartier propose que le forum des associations soit de nouveau organisé en coeur de ville, au mois de septembre, dans un esprit festif.
 - Le conseil de quartier propose la création d'un bureau central de coordination pour toutes les associations: informations relatives à la création d'une association, informations juridiques, constitution des statuts, fonctionnement, financement, etc...
 - Le conseil de quartier propose d'éditer un calendrier des moments forts de l'année organisés par les différentes associations.
 - Le conseil de quartier propose d'utiliser plus régulièrement le kiosque du Jardin National, mais également les jardins publics et placettes pour des représentations théâtrales ou musicales, etc...

Questions diverses :

Lors de la synthèse, des conseillers de quartiers regrettent que le sujet des équipements 'accueil pour la petite enfance n'ait pas été évoqué.

Un conseiller, précise que cette question n'avait pas été abordée dans le cadre des ateliers d'avenir du Grand centre et qu'elle ne pouvait donc figurer dans les propositions du contrat de quartier.

Laurence Pujol ajoute que cette question n'a pas été abordée dans la rubrique « *nouvelles actions à engager* » du conseil au sein de l'atelier consacré aux équipements et services publics de proximité. Elle propose que cette question soit traitée lors du prochain conseil de quartier si les conseillers le souhaitent.

Un conseiller regrette également que certaines rues du grand centre ne soient pas raccordées au réseau séparatif d'assainissement et mentionne en particulier la rue des Pressoirs.

Un technicien de la collectivité précise qu'il ne reste que très peu d'abonnés non raccordés au réseau séparatif et que des vérifications seront réalisées.

Enfin deux conseillers de quartier s'interrogent sur le manque d'information et de concertation relatif au projet de salle de spectacle place de l'Amitié entre les Peuples.

Laurence Pujol et Michèle Barrau-Sartres indiquent que ce projet de salle de spectacle place de l'Amitié entre les peuples figurait dans le contrat de quartier 2007 ainsi que dans les engagements du programme de campagne de l'équipe municipale élue en mars 2008. Elles indiquent également que, à l'issue du pré-programme, l'appel à candidature afin de désigner une équipe de maîtrise d'oeuvre a été mis en ligne et est consultable par tous sur le Site Internet de la Ville d'Albi. Elles indiquent enfin, que, comme pour la requalification de la place Sainte-Cécile une phase de concertation sera bien évidemment menée avec les Albigeois dès l'équipe lauréate retenue.



Retrouvez l'actualité des conseils de quartier albigeois sur le site de la Ville d'Albi
www.mairie-albi.fr

Renseignements : service vie des quartiers – Mairie d'Albi – 16 rue de l'Hôtel de Ville
81023 Albi cedex 9

Tél : 05 63 49 12 54
conseilsdequartiers@mairie-albi.fr